



AMNESTY MEDIEPRAÏS 2020 : APPEL AUX CONTRIBUTIONS

Luxembourg, le 17 septembre 2020. En dépit de la pandémie de COVID-19, Amnesty International Luxembourg continue l'organisation de son concours médias, l'« Amnesty Mediepräis » et invite les journalistes et le grand public à proposer des travaux médias sur les droits humains. La remise du prix se déroulera cette fois en ligne début décembre afin d'assurer la sécurité sanitaire des participants.

Les travaux journalistiques peuvent être soumis jusqu'au 1er novembre 2020 en remplissant le formulaire d'inscription sur le site Internet www.amnesty.lu. Tant les auteurs eux-mêmes que les lecteurs de presse, les auditeurs de radio, les téléspectateurs et les collègues du métier sont invités à soumettre des œuvres. Toute proposition au concours par une tierce personne est acceptée sous réserve de l'accord de l'auteur concerné, dont l'équipe d'Amnesty International Luxembourg se chargera.

Par la remise de ce prix, organisé pour la cinquième année consécutive, Amnesty International souhaite mettre en avant la contribution au débat public des médias luxembourgeois sur des sujets liés aux droits humains et ainsi encourager la profession à continuer à dénoncer les injustices.

Les travaux qui répondent aux conditions seront évalués par un jury composé de journalistes expérimentés ainsi que des experts et militants des droits humains. Le jury prendra en compte la pertinence du sujet, particulièrement le lien avec la thématique des droits humains et le travail de sensibilisation sur ce sujet auprès du grand public. Les autres éléments pris en compte seront des critères de qualité : qualité de la recherche et de la rédaction ou production. Le fait que le sujet soit abordé sous un angle nouveau ou d'une façon créative, sera un atout.

Les travaux doivent avoir été publiés ou diffusés entre le 22 octobre 2019 et 1er novembre 2020 dans un média luxembourgeois (journal, télévision, radio, site) ou sur un site web tiers en lien avec le Luxembourg (blog, plateforme en ligne). Les candidatures peuvent également comprendre un site dans son entièreté.

Tous les travaux présentés au concours doivent être soumis dans l'une des langues suivantes : luxembourgeois, allemand, français, anglais, portugais ou italien.

Les informations et les conditions du concours sont sur <https://www.amnesty.lu/medias/amnesty-medioprais/>

Pour plus d'informations :

Anne Ploetz

Service presse

Amnesty International Luxembourg

E-mail : presse@amnesty.lu

Tel – standard : (+352) 48 16 87

Tel – ligne directe : (+352) 26 19 01 66